

(N^o 37.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1897-1898.

Projet de Loi augmentant le personnel du Tribunal de première instance de Liège.

*(Voir les n^{os} 258, session de 1895-1896, 37 et 94, session de 1897-1898,
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le personnel du Tribunal de première instance de Liège est augmenté d'un juge, de deux juges suppléants et d'un substitut du Procureur du Roi.

Bruxelles, le 9 mars 1898.

Les Secrétaires,
JULES DE BORCHGRAVE
G. WAROCQUÉ.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
A. BEERNAERT.